



Rapport d'activité 2025
Association Auralis

2 février 2026

1. Création de l'association

L'association a été fondée le 10 décembre 2025 à Genève.

2. Objectifs statutaires

Conformément à l'article 3 de ses statuts, l'association a pour buts la sensibilisation, l'éducation et la formation du public aux enjeux environnementaux, notamment par l'organisation d'activités, d'ateliers, de projets et d'accompagnements adaptés en fonction des publics. Elle vise également à promouvoir l'inclusion sociale, en particulier en encourageant la participation active des personnes en situation de handicap aux activités liées à la nature et au développement durable. L'association ne poursuit aucun but lucratif.

3. Activités réalisées durant la période

Durant la période couverte par le présent rapport, aucune activité publique ou événement n'a encore été organisé, l'association étant en phase de création et de structuration.

4. Activités en préparation

L'association prévoit, pour l'exercice suivant, de développer ses premières activités conformément à ses objectifs statutaires, notamment l'organisation d'activités pédagogiques et présentation de l'association lors de manifestations natures dans le canton de Genève (exemple : Fêtes de la Nature, Chouette Nature,...).

De plus, l'association prévoit l'ouverture d'un compte bancaire courant janvier 2026 afin de pouvoir recevoir les premiers dons et les premières adhésions de membre. Un site internet sera créé entre février et avril 2026.

5. Composition du comité

Le comité de l'association est composé des personnes suivantes :

- Brunel, Marine, Présidente
- Gonzalez, Fanny, Secrétaire et Trésorière

6. Situation financière et compte bancaire

Au cours de l'exercice considéré, l'association n'a enregistré aucune activité financière. Aucun compte bancaire n'a été ouvert et aucune recette ni dépense n'a été effectuée durant cette période.